

Journée de rencontre VivAgriLab - 12 décembre 2023

Gestion et qualité de l'eau - Enjeux et Leviers

Noms des intervenant.e.s : Marie Martinez (coordinatrice Plaine de Versailles)

Animateur.rice : Josselin Catarina Graça (Terre et Cité)

Secrétaire : Simon Communal (Terre et Cité) et Emma d'Aviau (Terre et Cité)

Noms des participant.e.s :

- Bernard Commère, Transitions Verrière le Buisson
- Christophe Montagnier, INRAE
- Sylvain Pinel, INRAE
- Arthur Beykian, INRAE
- Athena Hicks, Communauté de communes Val d'essonne
- Françoise Chancel, Chambre d'Agriculture d'Ile-de-France
- Sébastien Platel, Maraîcher Triangle Vert
- Sabine Houot, INRAE
- Olivier Parisi, Terre et Cité
- Morgane Le Coeur, Triangle Vert
- Agathe Riou, INRAE

Principaux éléments de l'atelier :

- Les questions du stockage de l'eau nécessitent une réflexion approfondie pour trouver des solutions pratiques, durables et généralisables, tout en impliquant les parties concernées pour une gestion efficace de cette ressource vitale et sans pénaliser le milieu naturel.
- Augmenter la matière organique dans les sols permet d'augmenter la réserve utile. Proposition d'améliorer la valorisation du fumier équin, très présent sur nos territoires dont on commence à avoir des références fiables sur la valeur. A noter que certains agriculteurs ont parfois des arrangements directs avec les structures équestres et craignent un coût supplémentaire si la filière s'organisait de façon plus "officielle".
- La valorisation des déchets organiques pour améliorer la structure du sol et favoriser la rétention d'eau est un enjeu essentiel pour assurer une agriculture durable dans la région.
- Des initiatives locales, comme la plantation de haies, sont en cours pour diversifier les solutions dans la région.
- Les agriculteurs montrent un intérêt croissant pour la qualité de l'eau, avec des demandes de services rendus (PSE) liés à des pratiques peu consommatrices d'intrants et le développement de nouvelles cultures, notamment les légumineuses (classées BNI).

1. Partie présentation - Contexte

Marie Martinez introduit la session, elle explique qu'ils sont bien une petite équipe mais regroupe 30 communes. Elle souligne l'importance cruciale du sujet de l'eau, précisant qu'auparavant elle était dans un syndicat de bassin versant. L'eau est un bien commun dont la gestion devient nécessaire et dont les besoins évoluent.

Par exemple la zone centrale des Yvelines, dont la Plaine de Versailles a été classée en alerte orange et rouge entre février et décembre 2023. On constate de plus en plus un gel printanier fatal à l'arboriculture et dont l'aspersion est une des meilleures protections ou des sécheresses de plus en plus extrêmes en période estivale. Cela impacte aussi bien les maraîchers, que les arboriculteurs, les horticulteurs/pépiniéristes, les éleveurs (bovin, caprin, équin...) et même les golfs, nombreux sur le territoire.

Au niveau de l'APPVPA nous avons eu un stagiaire pendant 3 mois en 2023 qui a amorcé un travail sur les besoins en eau de la profession agricole et les pistes envisagées par les producteurs. Un recrutement d'une chargée de mission sur l'animation agricole de la ressource en eau est prévu début 2024 en partenariat avec l'AESN.

Il y a une première expérimentation de réut entre la STEP Carré de réunion et les Fermes de Gally, mais le coût de l'acheminement vers des fermes plus éloignées de la STEP est actuellement exorbitant. Cela nécessite également une eau en sortie de station de bonne qualité, toutes ne sont pas encore opérationnelles à ce niveau.

Dans le cadre du PAT, l'APPVPA portera en 2024 une étude avec Ecofilae, sur les synergies possibles entre ville et campagne pour la réutilisation de l'eau vers l'agriculture.

Il y a également la question du ruissellement et des inondations, plusieurs actions ont commencé : reméandrage, plantation de haies, travail sur les techniques d'agriculture de conservation des sols...

Les épisodes climatiques plus violents interrogent aussi sur la question du stockage de l'eau (quand, comment, à quelle échelle..)

Enfin la notion de nouvelles cultures plus adaptées (moins gourmandes en eau ou plus résistantes à la sécheresse), comme le sorgho qui se développe ou la luzerne mais quid des débouchés

2. Questions, réponses et discussion

Un.e participant.e demande s'il existe des chiffres sur l'utilisation de l'eau, si chacun est conscient de ce qu'il consomme. Bien que la variation peut être très importante selon les usages, mais elle demande si quantitativement il existe des chiffres et des éléments de pratique pour pouvoir économiser.

Elle soulève une autre question cruciale concernant l'approvisionnement en eau pour le maraîchage, qui est indispensable. Elle a noté qu'1 hectare nécessite environ 2 à 3 mètres cubes d'eau. Dans la région parisienne, elle se demande combien de maraîchers pourraient être alimentés en eau.

Elle pose par ailleurs plusieurs questions concernant la transformation de l'eau de la Seine en eau potable. Elle s'interroge donc sur la quantité d'eau transformée, sur le rechargement des nappes phréatiques, sur les prélèvements possibles et sur qui est responsable de la surveillance des débits.

Françoise Chancel précise qu'au niveau des territoires, les EPCI ont la compétence Gemapi, mais la quantification et la qualification de celle-ci posent des difficultés. Il explique qu'il faudrait que tous les territoires fassent des diagnostics, car bien que des chiffres moyens existent, ils ne sont pas ciblés sur des territoires particuliers. Il exprime qu'il faut donc commencer ici.

Marie Martinez suggère que le programme PIRENSeine pourrait fournir des réponses, étant un programme de recherche de l'INRAE sur la Seine depuis 50 ans. Elle mentionne également le BRGM qui travaille sur les nappes phréatiques, soulignant l'existence d'un programme dans ce domaine.

Simon Communal ajoute qu'il y a aussi le projet Climaleg Eau et annonce que la journée de restitution aura lieu le 10 janvier, dans le même endroit, explorant les enjeux liés aux maraîchages et à la ressource en eau.

Josselin Catarina Graça souligne que chaque capteur aura des qualités différentes.

Un.e participant.e demande si c'est des études sur la qualité de l'eau qui sortent des stations de traitement.

Marie Martinez mentionne que les syndicats d'eau ou de bassin versant sont censés avoir des études physico-chimiques des cours d'eau, ainsi que les porteurs d'eau potable afin d'adapter les traitements de l'eau pour la rendre potable. Elle précise que cela leur permet parfois de mélanger des eaux issues de différents de captages selon leur qualité afin de minimiser les traitements avant de les remettre en circulation, contribuant ainsi à réduire les coûts.

Un.e participant.e partage son expérience de travail dans l'unité Versailles Saclay, où une étude avait été lancée en collaboration avec le château de Versailles. Le syndicat des eaux de Versailles souhaitait rénover des ouvrages et avait constaté que beaucoup d'eau sortait du domaine de l'INRAE. Le syndicat souhaitait récupérer cette eau pour alimenter les fontaines. Les eaux de drainage des parcelles étaient mélangées aux eaux usées du centre. Il.Elle note qu'après son départ du projet, des analyses étaient prévues mais à priori complexes.

Marie Martinez mentionne que l'approche séparative ouvre également des pistes de réflexion pour la récupération de l'eau sur les communes.

Un.e participant.e demande si c'était 1000€ par mètre pour les canalisations.

Marie Martinez répond qu'il faut demander à Hydreaulys pour plus de précision mais que c'est de cet ordre là en effet. Elle note aussi que les producteurs d'eau potable ont un agrément qui doit être renouvelé en 2025, la réutilisation de l'eau est un des arguments pour obtenir le prochain contrat.

Un.e participant.e précise que cela peut beaucoup varier.

Josselin Catarina Graça demande que si en fléchant spécifiquement sur l'agriculture, l'eau pourrait être potable.

Marie Martinez répond affirmativement, mais n'est pas sûre que les gens soient prêts à boire de l'eau issue de STEP. La réut demande aussi un équilibre entre ce qui est prélevé et ce qui est nécessaire pour maintenir l'équilibre du cours d'eau (notion de débit d'étiage), mais qu'il y a un réel potentiel de développement en lien avec les volumes disponibles

Un.e participant.e demande ce qui était fait de cette eau.

Marie Martinez répond qu'elle était rejetée dans le milieu, suscitant des débats récents, car l'arrêt des rejets peut entraîner la mort des poissons selon la dépendance du cours d'eau aux rejets de la STEP (débit).

Un.e participant.e demande qui définit les alertes sécheresse.

Marie Martinez explique que c'est le préfet qui les définit selon les informations qui lui remontent, notamment le niveau des nappes et la pluviométrie. Elle précise que la plaine était en alerte orange, comme la frange centrale des Yvelines. Les indications sur les niveaux et les alertes sont données par le préfet via des arrêtés.

Un.e participant.e demande si l'alerte est toujours en vigueur.

Marie Martinez répond que même avec toutes l'eau récentes, cela n'a eu qu'un impact minime sur les nappes, et la région est toujours au niveau jaune..

Josselin Catarina Graça mentionne des cas dans le sud où les maraîchers avaient l'interdiction d'utiliser leurs forages.

Marie Martinez explique qu'actuellement, dans la région, il n'y a pas de réglementation stricte, mais que des quotas pourraient être envisagés à l'avenir si la situation ne s'améliore pas.

Josselin Catarina Graça demande comment on définit les quotas, et si cela se fait entre les activités.

Françoise Chancel explique que les syndicats ont des compteurs, qui peuvent vérifier si les quotas sont dépassés.

Josselin Catarina Graça mentionne que c'est les agriculteurs eux même qui ont défini leur seuil critique.

Françoise Chancel répond que c'est des discussions.

Marie Martinez ajoute qu'on commence à voir des sources tariées dans certaines régions de France, qu'aujourd'hui près de 2000 communes en France n'ont pas un accès permanent à l'eau et que ça devient une problématique.

Un.e participant.e ajoute que dans certains coins, des systèmes sur les canalisations existent pour réduire le débit d'eau.

Marie Martinez explique que pour l'instant on est encore privilégié. Elle évoque un projet où un agriculteur va créer un lac alimenté par un forage, permettant un tirage plus facile de l'eau car le débit venant du lac est plus élevé que le forage.

Marie Martinez souligne l'intérêt du stockage des eaux de pluie puisque l'eau des routes pour aller directement sur les cultures c'est pas possible (dépollution nécessaire). Elle souligne également le besoin d'aide ou de projets de recherche sur le sujet.

Un.e participant.e aborde la question de la maintenance du réseau soulignant que beaucoup d'eau se perd en raison de fuites.

Un.e participant.e explique que l'eau n'est pas perdue mais cela demande de l'énergie pour la rendre potable.

Un.e participant.e souligne l'importance du bouclage de la matière organique et des déchets équestres notamment. Le Triangle Vert a organisé une journée sur la valorisation du fumier équin vers la méthanisation. Il insiste sur la nécessité de réfléchir à la valorisation des déchets organiques pour structurer le sol, améliorant ainsi la rétention d'eau. Il ajoute qu'il faudra travailler différemment, par exemple en réduisant les intrants de synthèse et se demande donc pourquoi on n'arrive pas à se mettre d'accord.

Marie Martinez ajoute qu'un des freins pas vraiment abordé encore sur la récupération du fumier est qu'actuellement les agriculteurs le récupèrent gratuitement et qu'ils ont peur que si jamais ça soit réglementé ça deviendrait payant.

Un.e participant.e ajoute que cela ne respecte pas toujours les normes en matière de stockage. Il souligne l'enjeu de foncer pour mettre en place ce type de plateforme mais qu'on pense à reprendre l'étude car pleins de questions en sortent, il se demande ainsi si la recherche pourrait vraiment appuyer.

Sabine Houot explique qu'une assiette est obligatoire à partir du premier janvier. Elle évoque le travail antérieur sur l'offre en matière organique dans le Proleg et souligne qu'il faudrait une volonté politique ou réglementaire pour mettre en œuvre ces changements. Elle évoque également la nécessité de maîtriser la qualité des fumiers recyclés, pointant souvent des problèmes d'hétérogénéité. Elle informe sur des travaux en cours avec une référence de banque de disponibilités sur les fumiers, et mentionne l'IFCE.

Un.e participant.e souligne la double réflexion sur ces questions cruciales. Il semble y avoir des solutions évidentes mais qu'elles ne sont pas toujours mises en œuvre, soulignant la nécessité d'inclure davantage d'acteurs autour de la table lors des négociations. Elle suggère d'élargir le cercle aux urbanistes et aux paysagistes pour qu'ils deviennent également des spécialistes de l'eau et puissent être force de proposition.

Josselin Catarina Graça évoque l'idée que la plantation de haies, actuellement en développement, pourrait faire partie de ce vaste panel de solutions.

Un.e participant.e demande s'il y a des liens avec l'OFB au niveau du TC et de la plaine de Versailles.

Marie Martinez indique que les liens sont plus forts avec les agences de l'eau qu'avec l'OFB. Elle précise que les agences de l'eau sont des interlocuteurs appropriés et ont financé un poste, mais cela a pris du temps (4 ans) pour se concrétiser, soulignant que même lorsque les idées sont bonnes, il faut du temps pour qu'elles fassent leur chemin.

Josselin Catarina Graça mentionne que du côté de la TC, "la goutte n'est pas encore tombée de la stalactite" mais cela n'empêche pas la mise en place de plusieurs kilomètres de linéaires de haies.

Marie Martinez explique qu'il existe des commissions locales de l'eau, regroupant de nombreux acteurs et pose la question de la gouvernance. L'APPVPA a fait la demande pour participer à la CLE de la Mauldre, même s'ils n'ont pas le droit de vote, afin de pouvoir poser des questions et interpeller.

Athena Hicks demande s'il existe des aires de priorisation de captage ainsi que des actions sur la réduction des pesticides.

Marie Martinez répond que sur la plaine, les producteurs d'eau potable ne font pas d'animation, c'est pourquoi l'agence de l'eau les a approchés, car ils ont la connaissance et le lien avec les agriculteurs pour animer la démarche. Bien qu'ils ne soient pas encore dans les contrats d'eau, l'objectif est de participer au prochain qui débutera en 2025.

Athena Hicks partage sa connaissance sur la métropole de charte, qui font des demandes de

services rendus par environnements pour les agriculteurs qui font des cultures à faible niveau d'intrants, souvent les légumineuses.

Marie Martinez mentionne plusieurs PSE, notamment sur le captage de Flins géré par Suez et AQUI'Brie (dans le 77), où les porteurs d'eau potable définissent des actions à mettre en œuvre par les agriculteurs, permettant ainsi d'obtenir des financements compensatoires.

Athena Hicks partage des réflexions intéressantes sur la métropole concernant la pérennisation des filières agricoles et l'intérêt des rotations pour pallier aux problèmes liés à la transformation et à la logistique.

Un.e participant.e demande la nature des enjeux, que se soit phyto ou de l'azote.

Marie Martinez répond que les principaux enjeux sont principalement phyto mais que l'azote n'est pas loin. Elle souligne qu'elle a candidaté sur les MAEC Eau, uniquement sur les pesticides et note le manque de suivi de la Mauldre en termes d'informations et de retours sur les études chimiques, mais a mentionné que la ferme de Grignon a travaillé sur la thématique de la qualité de l'eau avec le projet Trajectoire. Ce projet effectue des suivis pour évaluer l'effet de différents systèmes sur la qualité de l'infiltration de l'eau, à l'échelle de la parcelle.

Un.e participant.e partage que Qualiagro a effectué des essais en regardant les risques liés aux pesticides, en continuant à surveiller malgré une utilisation réduite de ces produits. Ils ont également collecté un jeu de données intéressant sur les nitrates à travers les sols.

Josselin Catarina Graça pose une question sur la perception des agriculteurs concernant le sujet de l'eau, se demandant s'il s'agissait plutôt d'une intrusion ou d'une demande de leur part.

Marie Martinez explique qu'à son arrivée en 2019, l'agence de l'eau était venue les solliciter, récupérant ainsi un passif où les agriculteurs voulaient quelque chose, mais l'agence avait dit non. Cependant, par la suite, un agriculteur est venu la voir pour répondre favorablement à la demande de l'agence. Elle note que les agriculteurs, en particulier les maraîchers et les arboriculteurs, qui représentent une part importante des agriculteurs, sont en attente. La plaine compte plusieurs golfs, des structures équestres, des terres de loisir et des élevages d'animaux, créant une dynamique intéressante avec une bonne perception au sein des acteurs, et ensemble manifestent un intérêt pour un travail commun sur l'eau.